

La lettre du Syndicat des enseignants de l'Essonne

Merci aux directeurs de bien vouloir faire suivre à leurs adjoints



Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous rejoindre

Notre équipe est à votre écoute au 01.60.79.10.05.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h-13h et 14h- 18h.

mardi 24 septembre 2013

Nos permanences ont repris : tous les jours, du lundi au vendredi, de 10h à 18h, à la Maison des syndicats (5^{ème} étage), place des terrasses de l'Agora à EVRY.

Vous pouvez nous joindre au 01 60 79 10 05 ou par mél 91@se-unsa.org . Les adhérents peuvent également nous joindre sur un numéro de téléphone qui leur est dédié.

J'adhère dès maintenant pour cette année scolaire

Avec le SE-Unsa, vous pouvez choisir d'adhérer tout de suite avec le prélèvement automatique.

Vous êtes tout de suite adhérent, et vous commencez à payer, en 10 fois sans frais, par prélèvement, à partir d'octobre...

N'hésitez plus, adhérez par prélèvement dès maintenant

Vous pouvez également adhérer en nous retournant par la poste la fiche d'adhésion et le règlement par un ou plusieurs chèques (voir en pièces jointes)

108h : non au flicage !

Alors que le SE-Unsa a obtenu du ministère la forfaitisation des 108h, certaines écoles nous ont alerté de pratiques trop tatillonnes quant aux demandes de leurs IEN au sujet des APC, et notamment des 24 heures. Si c'est le cas dans votre école, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Le SE UNSA interviendra auprès du ministère le cas échéant.

>> Pour nous écrire

Suivi des rythmes scolaires

La réunion du comité de suivi des rythmes scolaires aura lieu le **vendredi 4 octobre** à 14h. Certaines communes étant déjà entrées dans la réforme, votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les informations concernant cette nouvelle rentrée 2013 afin que nous puissions le relayer lors de cette réunion.

>> Pour nous écrire

[Kit direction !](#)



Surveillance, sécurité, soins, sorties scolaires.... Autant d'occasions où la responsabilité du directeur est engagée.

Parce que le SE-Unsa est un syndicat utile, il met à votre disposition son Kit du Directeur. Dans celui-ci, vous trouverez des fiches thématiques avec les réponses à vos questions.

[>> Demandez notre kit direction](#)

[Le blog "école de demain" : Donnez votre avis !](#)

À partir de la rentrée 2013, les APC viendront en remplacement de l'AP (Aide Personnalisée). Leur volume sera de 36h/an au lieu de 60, soit 1h par semaine. Ces APC [...]

[>> L'école de demain](#)

Le blog "école de demain" est une publication du secteur Education du [SE-Unsa](#).

[PEPS : Pour un service de certifié de 16+2h !](#)

Les professeurs d'EPS (PEPS) constituent un corps à part dans l'Éducation Nationale.

À l'aube de l'ouverture des 13 chantiers « métiers » au Ministère, le SE-Unsa réaffirme ses mandats :

- L'intégration dans le corps des certifiés comme les autres disciplines
- Le passage à un service hebdomadaire de 16h de cours et 2h de sport scolaire

[>> A Lire](#)

[Vous enseignez en ZEP ? Le SE-Unsa est à votre écoute.](#)

Comment vivez-vous l'exercice de votre métier en éducation prioritaire ?

Quelles seraient les évolutions souhaitables ?

Donnez votre avis !

Le SE-Unsa lance un questionnaire à destination des collègues exerçant en ZEP (ÉCLAIR et RRS)

[>> Pour répondre au questionnaire](#)

[Programmes primaire : le SE-Unsa vous donne la parole](#)

NOUVEAUX
PROGRAMMES
DU PRIMAIRE

Prenez le pouvoir sur votre métier

Le ministère lance une première consultation sur les programmes de l'école primaire avant d'ouvrir le chantier des programmes du collège. En attendant la mise en place du Conseil Supérieur des Programmes, il interroge les enseignants sur ce dossier. Le SE-Unsa vous invite à réagir sur son blog éducatif.

[Moi je dis que](#)

Note de vie scolaire : oui à sa suppression

Il faut en finir avec la note de vie scolaire ! Depuis la loi de Refondation, elle n'a plus de base législative, mais elle reste présente dans les textes règlementaires notamment ceux concernant le DNB. Pour le SE-Unsa, il est plus que temps d'arrêter la plaisanterie.

[En savoir plus](#)

Lire, sortir

Retrouvez notre dernière sélection de films, livres, sorties, CD/DVD sur notre rubrique culturelle.

[Découvrir la sélection de septembre](#)

Pour lire et s'abonner à la lettre d'info de l'UNSA

[>> cliquer ici](#)

Au Café pédagogique

Abonnement / Désabonnement :

<http://www.cafepedagogique.net/AlertsAndSubscriptions.aspx>

Abonnements infolettres

Abonnements infolettres : faites passer à un ami

En vous abonnant aux infolettres catégorielles, vous resterez connectés à l'actualité. C'est déjà le cas ? Partagez cette info avec vos amis et invitez-les à en faire de même. C'est gratuit...

[Je m'abonne aux infolettres catégorielles](#)

La MAIF et l'Autonome de solidarité



ASSUREUR MILITANT

L'Offre Métiers de l'Education MAIF protège votre vie professionnelle dans les situations

déliçates. Agression, mise en cause, accident : elle défend vos droits, garantit vos responsabilités, votre protection corporelle et vous fait bénéficier du soutien associatif des Autonomes de Solidarité Laïques.

En savoir plus

[Le SE-Unsa fait son agenda21](#) N'imprimez ce courriel que si nécessaire

Adhésion au SE-UNSA



J'adhère en ligne

Dès aujourd'hui, vous pouvez adhérer et ré-adhérer au SE-UNSA. C'est le moment ! Vous bénéficierez en plus d'une déduction fiscale de 66 % !

Pour cela, plusieurs solutions :

- le prélèvement mensuel automatique en 10 fois sans frais (pensez à remplir l'autorisation de prélèvement et à fournir le RIB)
- par chèque (un ou plusieurs)
- [Vous pouvez adhérer au SE-UNSA en ligne par carte bleue dès à présent](#)



N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Les collègues désireux de recevoir la lettre chez eux doivent envoyer leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mél).

Suivre l'actu sur la toile

- « L'Enseignant » national : les derniers numéros [cliquer ici](#)
- « La Lettre de l'Enseignant nationale est en ligne sur le site national [cliquer ici](#)

Les sites du SE-UNSA

Site départemental : <http://www.seunsa91.ouvaton.org/>

Site académique : <http://sections.se-unsa.org/versailles/>

Site du jeune « prof » : <http://www.viedejeuneprof.org/>

Site national : <http://www.se-unsa.org/>

Syndicat des Enseignants-UNSA 91,
Terrasse de l'Agora

BP213 91007 EVRY CEDEX
Tel : 01.60 79 10.05- Fax : 01.60 77 54 73 –
91@se-unsas.org -

Pour vous inscrire/ou vous désinscrire à la lettre en ligne du SE-UNSA 91, ou si vous avez changé d'adresse, cliquez [ici](#) en précisant vos nom et prénom

Calendrier prévisionnel

Le SE UNSA 91 siégeant dans toutes les instances pour défendre les intérêts des personnels, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier afin que nous puissions le suivre.